**Commission**: Europe for Peace

Problématique: Quelle convergence diplomatique et quels plans d'actions européens dans les

principaux conflits qui menacent la stabilité mondiale?

**IRLANDE** 

L'Irlande appartient au continent européen et se trouve au nord-ouest de l'Europe continentale et à l'ouest de la Grande-Bretagne, entourée majoritairement par l'océan Atlantique mais aussi par la Mer Celtique et par la Mer d'Irlande. Elle compte avec 5 194 336 habitants, et sa capitale la ville de Dublin en compte 144 000. Les langues officielles sont l'anglais et l'irlandais. Entre 1990 et 2020 l'Irlande a connu un très fort développement économique, de nos jours ils comptent avec un PIB de 504 260 M€. Après la guerre d'indépendance, la République de l'Irlande est devenue indépendante du Royaume Uni le 6 décembre 1922. Elle est une république parlementaire composée de 26 comtés.Le chef du gouvernement, le Premier ministre, actuellement Leo Varadkar est nommé par le président après avoir été désigné par la chambre basse et exerce le pouvoir exécutif. Le chef de l'État, le président, Michael D. higgins a des pouvoirs essentiellement honorifiques. Le parlement est composé de 2 chambres (une chambre haute et une chambre basse). Varadkar appartient au parti Fine Gael, centre droit, contrairement ils se définissent comme centre progressiste. Elle est considérée comme un État membre de l'Union européenne depuis le 1er janvier 1973.

À l'échelle mondiale, de nouveaux conflits apparaissent chaque jour menaçant la sécurité. Pour essayer de balancer les tensions avec la paix au sein des pays, l'Union Européen mène une politique appelée "Europe for peace", elle accroît la capacité de l'UE à assurer la sécurité de ses citoyens et de ses partenaires. Dans ce rapport sur la délégation de l'Irlande, nous nous demanderons: "Quelle convergence diplomatique et quels plans d'actions européens dans les principaux conflits qui menacent la stabilité mondiale?". Ainsi nous étudierons les enjeux et problèmes soulevés par cette problématique et de quelle façon l'Irlande en est concernée.

Depuis la veille de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement irlandais est resté à l'écart de tout engagement militaire international suivant une politique de neutralité militaire par non-alignement. Par conséquent, l'Irlande ne forme pas partie de l'OTAN (alliance de pays d'Europe et d'Amérique du Nord). Cette neutralité provient en partie de l'histoire irlandaise, en tant que pays ayant déjà cette politique de non-alignement lors de la Guerre Froide. Cependant, l'Irlande est un membre actif du Partenariat Pour la Paix (PPP), une structure d'association libre bilatérale entre un État et l'OTAN, servant à impliquer les pays ne voulant pas faire partie de l'OTAN dans une démarche commune de coopération militaire pacifique. Elle forme également partie de la CSP (Coopération Structurée Permanente), une disposition du traité de Lisbonne qui donne à certains États de l'UE la possibilité de développer leur collaboration dans le domaine de la défense. Sa participation à ces deux structures permet à l'Irlande de collaborer avec les membres de l'OTAN pour ainsi renforcer la stabilité et la sécurité régionale et internationale. Cependant, il est important de mettre en relief que le fait que ce pays participe à ces deux programmes ne l'empêche pas de conserver sa neutralité politique et militaire. L'Irlande ne perd pas son droit à décider librement quel sera son engagement dans des opérations militaires, elle contribue donc à la sécurité internationale sans refuser à sa position neutre.

L'Irlande est très attachée au multilatéralisme et au système des Nations-Unies, soit à faire face, à plusieurs et de façon concertée, à des enjeux qui concernent de nombreux acteurs. En effet, elle déploie 510 personnels au sein de sept opérations de maintien de la paix (OMP), essentiellement au Moyen-Orient: FINUL (358 militaires dans le secteur Ouest ; un soldat irlandais a été tué lors d'une fusillade à Beyrouth le 14 décembre 2022), FNUOD (115 militaires depuis septembre 2013), ONUST (13 experts), FNUCHYP (12 policiers), MINURSO (3 experts), MONUSCO (3 militaires), ONUCI (2 experts). Rapportées aux effectifs de l'armée irlandaise, ces contributions dénotent un réel effort et un vif intérêt politique pour les missions de maintien de la paix. L'Irlande occupait en 2021 et 2022 un

siège de membre non permanent au sein du CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies), elle devait donc participer à des prises de décisions concernant la paix et la sécurité.

Conformément à son régime de dérogation, obtenu suite au rejet du traité de Lisbonne (12 juin 2008 l'Irlande rejette le traité de Lisbonne par référendum, à 53,4%), l'Irlande s'est longtemps montrée à l'écart de la constitution d'une «armée européenne», mais reste engagée dans la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) comme instrument concret d'action extérieure au profit de la paix et de la sécurité internationale.

Finalement, l'Irlande garde sa position neutre tout en aidant l'UE à travers d'autres programmes liés à l'OTAN. Elle montre une position europhile, en aidant au développement économique, financier et en montrant un engagement envers l'intégration européenne.